



PRET DU CHAPITEAU

A remplir par le demandeur

Date de la demande :

Nom de l'association :

Personne à contacter :

Téléphone :

Adresse :

Objet de la manifestation :

Date de la manifestation :

Réservation

du au

lieu d'implantation :

Bâche de fermeture : oui non

Merci de compléter et signer le document "Conditions de prêt" page 3 sur 3

Conditions de prêt

La commune prête aux associations communales un chapiteau de 6m (larg) x 12m (long) x 3m30(h), avec ou sans bâche de fermeture.

⇒ **Le montage et le démontage se dérouleront uniquement du lundi au vendredi matin, en présence d'un agent communal de façon à constater l'état du chapiteau**

- La commune assure le transport et met à disposition un agent.
- L'association fournit **obligatoirement 5 personnes.**

Je soussigné(e),.....
m'engage à respecter les conditions de prêt citées ci-dessus.

Le.....

A.....

Signature :